

- Les aérosols (bien vidés)

+

A partir du 1^{er} janvier 2023, vous trierez en plus :

- Les capsules de café
- Les capsules de bouteilles
- Les couvercles des pots et bocaux
- Les tablettes (vides !) de médicaments



**ET COMME HIER, TOUS LES PAPIERS SE TRIENT
MAIS EN MELANGE AVEC LES EMBALLAGES EN
PLASTIQUE, METAL ET CARTON**



Tous vos emballages ménagers et vos papiers se trient ensemble et en vrac directement dans le bac jaune ou conteneur de tri ! Pensez à bien les vider sans les laver. Il est aussi important de bien les séparer les unes des autres (ne pas imbriquer) pour garantir leur parfaite récupération.



LES EMBALLAGES EN VERRE CONTINUENT DE SE TRIER A PART

Le verre des bouteilles, des flacons, des bocaux, des pots de confiture doit toujours être déposé dans des colonnes à verre spéciales.

Leurs bouchons et capuchons en plastique ou en métal sont à trier dans la poubelle jaune !

